

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Objet : Représentation du syndicat mixte au sein des différents organismes

L'an deux mille vingt et un, le 11 octobre à 16 heures, le comité syndical du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, légalement convoqué le 24 septembre 2021, s'est réuni dans l'immeuble Garopôle à Abbeville sous la présidence de Patricia POUPART

Etaient présents : Isabelle ALEXANDRE, Arnaud BIHET, Nathalie BILLET, Jean-Pierre BOUDINELLE, Yves BUTEL, Nathalie CORNILLE, Guy DE BOIVILLE, Emmanuel DELAHAYE, Dominique DELANNOY, Philippe DELAPORTE, Pascal DEMARTHE, Anne-Marie DORION, Bernard DUQUESNE, Denis DUROT, Joël FARCY, France FONGUEUSE, Stéphane HAUSSOULIER, Guy HAZARD, Dominique HENOCQUE, Claude HERTAULT, Éric KRAEMER, Valérie LEBORGNE DUBOIS, Pascal LEFEBVRE, Jean-Jacques LELEU, Daniel LENNE, Christian LESENNE, Emmanuel MAQUET, José MARQUE, Jean-Charles MARTEL, Jocelyne MARTIN, Christophe MENNESSON, Éric MOUTON, Claude PATTE, Arnaud PETIT, Patricia POUPART, Catherine QUIGNON, Thierry RUELLET, Jacky THUEUX, Angelo TONOLLI, Catherine TSCHANZ, Jean-Claude ZBOROWSKA

Etaient absents ayant donné pouvoir : Mathieu DOYER pouvoir à Éric KRAEMER, Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT pouvoir à Jocelyne MARTIN, Jean-Christophe LORIC pouvoir à Patricia POUPART.

Délibération n°VP/CS.21.17

• **Désignation du représentant conjoint de BS3V et du PNR caps et marais d'Opale au Parc Naturel Marin**

- Vu les statuts du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale disposant que les deux parcs naturels régionaux présents sur son périmètre ne soient représentés que par un seul membre titulaire,
- Vu la décision du comité syndical en date du 27 novembre 2020 du PNR caps et marais d'Opale, de laisser le siège de représentant titulaire au PNR Baie de Somme Picardie maritime
- Vu les articles 2122-7 et 5211-7 du CGCT relatifs aux modalités d'élection des représentants dans les syndicats mixtes
- Vu les candidatures de M. Yves Butel en qualité de titulaire et de M. Christophe Mennesson en qualité de suppléant,

Le comité élit M. Yves Butel en qualité de représentant titulaire et Christophe Mennesson en qualité de représentant suppléant du Parc Naturel Régional au conseil de gestion du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale.

• **Désignation du représentant de BS3V pour la CLE du SAGE de l'Authie**

- Vu les articles 2122-7 et 5211-7 du CGCT relatifs aux modalités d'élection des représentants dans les syndicats mixtes
- Vu la candidature de Mme Isabelle ALEXANDRE

Le comité élit Mme Isabelle ALEXANDRE en qualité de représentant du Parc Naturel Régional à la CLE du SAGE de l'Authie.

- **Désignation du représentant de BS3V pour la CLE du SAGE Somme aval et cours d'eau côtiers**

- Vu les articles 2122-7 et 5211-7 du CGCT relatifs aux modalités d'élection des représentants dans les syndicats mixtes

- Vu la candidature de M. Guy Hazard

Le comité élit M. Guy Hazard en qualité de représentant du Parc Naturel Régional à la CLE du SAGE Somme aval et cours d'eau côtiers.

- **Désignation du représentant de BS3V pour le comité de sélection du GALPA 3 estuaires**

- Considérant que dans le cadre du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) afférent à la période 2014-2021, l'association pour le développement durable des activités maritimes dans les trois estuaires "Canche, Authie, Somme" (ADDAM 3 estuaires) a transmis sa candidature au Conseil régional des Hauts-de-France, dans le cadre de la mesure « développement local mené par les acteurs locaux »

- Considérant que cette candidature a été retenue par la région des Hauts-de-France

- Considérant que ce dossier concerne 26 communes littorales des départements du Pas-de-Calais et de la Somme et amplifie le partenariat entre acteurs du territoire et professionnels de la pêche et de la conchyliculture

- Considérant qu'il convient d'élire un délégué titulaire et un suppléant pour représenter BS3V au Comité de programmation

- Vu les articles 2122-7 et 5211-7 du CGCT relatifs aux modalités d'élection des représentants dans les syndicats mixtes

Après appel à candidature, le comité syndical élit à l'unanimité :

- Mme Patricia Poupart en qualité de titulaire et M. Thierry RUELLET en qualité de suppléant.

- **Désignation des représentants Pays d'Art & d'Histoire**

- Vu le label officiel « Pays d'art et d'histoire » attribué par le ministère de la culture et de la communication aux pays qui s'engagent dans une politique d'animation et de valorisation de leurs patrimoines bâti, naturel et industriel, ainsi que de l'architecture

- Considérant que ce label est attribué en contrepartie de l'engagement des collectivités dans un programme d'actions dont les objectifs consistent à :

- Préserver le patrimoine dans toutes ses composantes

- Sensibiliser les habitants à leur environnement

- Accueillir du public touristique

- Initier le jeune public à l'architecture et à l'urbanisme

- Promouvoir le patrimoine

- Mettre en œuvre le programme grâce à un personnel qualifié (guides conférenciers agréés et animateurs de l'architecture et du patrimoine)

- Développer des actions de formation à l'intention des personnels municipaux

- Mettre en place un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)

- Considérant que la procédure est portée conjointement par la ville d'Abbeville et Baie de Somme 3 Vallées

- Vu la convention de partenariat relative à la mise en œuvre de la candidature du territoire au label « pays d'art et d'histoire », pour les années 2020-2022

Le comité syndical décide à l'unanimité de :

- d'élire ses représentants au Comité de Pilotage ainsi qu'il suit :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Patricia Poupart	Christophe Mennesson
Guy de Boïville	Arnaud Petit
Michèle Briet	Joël Farcy

- Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant pour siéger dans les instances de l'EPLEFPA de la Baie de Somme

- Vu le courrier de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole de la Baie de Somme sollicitant la désignation d'un représentant titulaire de BS3V et d'un représentant suppléant pour siéger au sein de ses instances.

Après appel à candidature, le comité syndical désigne à l'unanimité :

- Thierry RUELLET en qualité de titulaire et Christian LESENNE en qualité de suppléant.

Pour Extrait conforme,

La Présidente,
Patricia POUPART

